



TROUPES : SAISON 2019-20

Auditions

Lundi 26 août 2019 / 18:00 à 20:00	Troupes de Contemporain
Lundi 26 août 2019 / 20:00 à 22:00	Troupes de Hip Hop
Mardi 27 août 2019 / 18:00 à 19:30	Troupe Junior Contemporain (10-14 ans)
Mardi 27 août 2019 / 19:30 à 21:00	Troupe Junior Hip Hop (10-14 ans)

Conditions d'admissibilité :

- Avoir une grande motivation pour s'entraîner, apprendre et se perfectionner.
- Être complètement disponible dans l'horaire d'une ou des troupes acceptées.
- Être disponible lors des compétitions et/ou événements des dates données à l'avance.

Horaire 2019-20

Du 8 septembre 2019 au 24 mai 2020

7 troupes	Horaire et professeurs
PHEONIX : Contemporain Junior	Dimanche : 12:30 à 14:30 (Entraînement et Chorégraphie / Maxime St-Jules)
TEAZ : Hip Hop Junior	Dimanche: 14:45 à 16:45 (Entraînement et Chorégraphie / Justin Corbo)
BOREAS : Contemporain Inter	Mardi 18:30 à 20:00 (Entraînement / Geneviève Boulet) et 20:00 à 21:30 (Chorégraphie / Maxime St-Jules)
TIP TOZ : Hip Hop Inter	Septembre et Octobre : Lundi 18:30 à 21:30 (Entraînement / Justin Corbo et profs invités) Novembre à Mai : Jeudi de 18:30 à 21:30 (Entraînement et Chorégraphie / Justin Corbo)
FAUVE : Contemporain Avancé	Jeudi 18:30 à 20:00 (Entraînement / Geneviève Boulet) et 20:00 à 21:30 (Chorégraphie / Maxime St-Jules)
10SION : Hip Hop Avancé	Septembre et Octobre : Lundi 18:30 à 21:30 (Entraînement / Justin Corbo et profs invités) Novembre à Mai : Lundi de 18:30 à 21:30 (Entraînement et Chorégraphie / Justin Corbo)
TRIGGERZ : Megacrew Hip Hop	Samedi 15:30 à 18:30 (Entraînement et Chorégraphie / Justin Corbo)

* Tous les horaires, cours, niveaux et professeurs (es), sont sujets à changement.



Tarifs 2019-20

Les modalités de paiement :

Le total des frais, selon la participation, sera divisé en 9 versements égaux : à chaque 20^e jour du mois de septembre 2019 à mai 2020. Carte de crédit, visa-débit ou chèques postdatés acceptés.

Groupe	Total heures / année	Coût annuel du programme Taxes incluses	Frais Inscription à 4 compétitions Taxes incluses	Frais Transport Hébergement compétition Taxes incluses	Frais costumes/ Vêtement Officiel 2019 Taxes incluses	Photo / Vidéo Taxes incluses	Total à payer Taxes incluses	Payable en 9 Versements égaux
1 Troupe Junior (Pheonix, Teaz)	Plus de 64h	1049 \$	175\$	368\$	155\$	45\$	1792 \$	199,11\$
2 Troupes Junior (Pheonix, Teaz)	Plus de 128h	1574 \$	350 \$	368 \$	297 \$	48 \$	2637 \$	293,00\$
1 Troupes Junior (Pheonix, Teaz) + Triggerz	Plus de 160h	1796 \$	350 \$	368 \$	297 \$	48 \$	2859 \$	217,66\$
2 Troupes Junior (Pheonix, Teaz) + Triggerz	Plus de 224h	2320 \$	525 \$	368 \$	452 \$	60 \$	3735 \$	415,00\$
1 Troupe (Fauve, Boreas, Tension, Tip Toz, Triggerz)	Plus de 96h	1271\$	175 \$	368\$	155\$	45\$	2014 \$	223,77\$
2 Troupes (Fauve, Boreas, Tension, Tip Toz, Triggerz)	Plus de 192h	1907\$	350 \$	368\$	297\$	48\$	2970 \$	330,00\$
3 Troupes (Fauve, Boreas, Tension, Tip Toz, Triggerz)	Plus de 260h	2542\$	525 \$	368\$	452\$	60\$	3947 \$	438,55\$

- **Rabais Troupes** : Les participants bénéficient d'une réduction de 50% sur tous les autres cours réguliers ou classes ouvertes ajoutés à leur horaire.
- **Rabais Familial** : Les parents des participants aux Troupes qui dansent chez nous bénéficient d'une réduction supplémentaire de 10% sur leur frais de cours réguliers.



Réunion d'information et règlements Troupes LLD 2019-20

Réunion d'informations

Des réunions d'information auront lieu le samedi 29 septembre à 15h30 et le dimanche 30 septembre à 12h30 pour tous les parents et membres des troupes. Vous êtes conviés à participer à une de ces rencontres qui auront pour but de discuter du fonctionnement des troupes Louise Lapierre Danse (règlements, organisation des compétitions, explications des frais, moyens de communication, etc.).

Compétitions

- 1- Hit The Floor (Gatineau), 19 au 22 mars 2020 (tous)
- 2- Hip Hop International (Montréal), date à déterminer (troupes de Hip Hop seulement)
- 3- Candance (Montréal), 26 au 29 mars 2020 (troupes de Contemporain seulement)
- 4- Rerezent (Laval), 2 au 5 avril 2020 (tous)
- 5- Bravissimo (Terrebonne), 15 au 19 avril 2019 (tous)

Spectacles de fin d'année

22, 23 et 24 mai 2020 (répétitions semaine du 17 au 24 mai)

Règlements

- Il est **obligatoire** d'être présent à toutes les représentations du spectacle de fin d'année 2020 ainsi qu'à toutes les compétitions de la saison 2019-2020. En cas d'absence à une compétition ou un spectacle, il n'y aura aucun remboursement des frais déboursés et l'élève sera exclu définitivement du programme.
- La présence à la répétition précédant une compétition est **obligatoire**. En cas d'absence, l'élève ne pourra participer à cette compétition.
- Vous devez être disponible entre le 16 et le 24 mai 2020 pour toutes les activités en lien avec la préparation des spectacles (répétitions, mises en place, générale, etc.).
- Pour la compétition Hit The Floor à Gatineau, le départ se fera de Montréal en autobus, possiblement le jeudi 19 mars, et le retour le dimanche 22 mars. Les jeunes seront hébergés à l'hôtel tout au long de l'événement et seront encadrés par notre équipe de professeurs et responsables. Tous les membres des troupes doivent participer à ce voyage. Une lettre officielle de motivation d'absence sera disponible, sur demande, pour ceux qui devront fournir une preuve à leur établissement scolaire. Comme les compétitions auront lieu à proximité de l'hôtel où nous serons hébergés, les jeunes qui le désirent, pourront étudier dans leur chambre lorsqu'ils ne seront pas en prestation.
- Aucune absence, ni retard ne sera pris à la légère et toute absence ou retard devront être obligatoirement motivés. L'étudiant, ou ses parents s'il est mineur, a la responsabilité de nous en aviser le plus tôt possible en écrivant au mesauve@louiselapierredanse.ca. Il n'y a pas de possibilité de reprise de cours. Les professeurs se réservent le droit de réévaluer la participation d'un membre au projet, et des conséquences peuvent être appliquées.



- Afin d'améliorer les conditions d'entraînement et de prévenir les blessures, la direction peut exiger une évaluation médicale réalisée par un professionnel.
- Le respect, l'implication et les efforts soutenus sont essentiels afin d'assurer le bon fonctionnement et le succès des troupes. Vous devez vous engager à adopter une attitude positive, de façon constante, en donnant le meilleur de vous-même et en respectant les règles du programme.
- Toute communication en lien avec les troupes (retards, absences, question ou autre) doit se faire auprès de Marie-Eve Sauvé à l'adresse suivante : mesauve@louiselapieredanse.ca Les informations qui seront transmises à une personne autre que Marie-Eve Sauvé, ne seront pas prises en considération.
- Plusieurs communications non-officielles entre les professeurs et les élèves seront transmises via des groupes Facebook. Les parents sont invités à joindre ces groupes afin d'être au courant des informations complémentaires.
- La participation d'une troupe à une seconde étape de compétition ne peut être garantie puisque l'événement ne devra pas entrer en conflit avec les activités de l'école de danse dans lesquelles vous vous êtes engagées. Aussi, des frais supplémentaires pourront être appliqués.
- Veuillez noter que lors de certaines compétitions, des ateliers (workshops) sont prévus et parfois même un Showcase All-Stars (spectacle réunissant les coups de cœur de la compétition ainsi que des professionnels du milieu de la danse). Les coûts pour ces événements spéciaux ne sont pas inclus dans les frais et l'école ne prend pas en charge l'organisation et l'inscription à ces activités. Si vous voulez y participer, vous devez vous-mêmes vous y inscrire. Vous trouverez les informations sur les sites Internet des compétitions.

<http://www.hitthefloor.ca/>

<https://www.candancecompetition.ca/>

<http://www.hiphopinternational.com/>

<https://www.primadanse.com/evenements/competition-de-danse-reprezent-laval/>

<https://bravissimo.ca/>

- En cas d'annulation de contrat les frais de compétitions et de costumes engagés seront facturés au pro rata.